

Françoise BOIS POTEUR

Nicole PISTONO

FANCHON LA VIELLEUSE

dans les rues de Paris

Réflexions sur les musiques populaires

au milieu du XVIII^e siècle

Édité par *La vielle dans tous ses états*

La vielle dans tous ses états, 2014

ISBN : 978-2-9539279-2-4

Sommaire

Avant-propos.....	5
Chapitre I : À la recherche de la « véritable » Fanchon.....	8
Chapitre II : Des foires aux boulevards, le Paris de Fanchon.....	15
Chapitre III : La question du répertoire.....	29
Chapitre IV : Florilège.....	47

Chapitre I

À la recherche de la « véritable » Fanchon

Il n'échappe à personne que la Fanchon créée sur scène en 1803 par une comédienne célèbre en son temps, Madame Belmont, n'a que peu de rapport avec son modèle. C'est déjà l'analyse que faisait Auguste Jal (1795-1873), archiviste de son état et auteur d'un passionnant *Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire* (1^{re} édition 1867, 2^e édition 1872). Cet éminent spécialiste avait effectué ses recherches avant la destruction d'une grande partie des archives du Palais de justice et de l'Hôtel de ville de Paris dans les incendies de mai 1871. Son ouvrage n'en est que plus précieux. Même si d'autres hypothèses ont été envisagées au sujet de notre personnage, qui a fait couler beaucoup d'encre, la biographie de Jal est largement la plus vraisemblable.

Il nous explique comment la légende s'est formée, l'un des deux auteurs de la comédie, M. Bouilly, ayant laissé des mémoires. Dans son style caractéristique de la fin du XIX^e siècle, Auguste Jal nous dit que celui-ci « n'avait connu Fanchon que par les récits de Mme Agiron, une tante du jeune écrivain, conservatrice religieuse d'une légende accréditée par des gens d'esprit, qui avaient vu la vieilleuse et s'étaient amusés à broder un roman gracieux, sur un canevas assez grossier, dont Fanchon elle-même peut-être s'était appliquée à déguiser la trame sous de capricieuses et piquantes broderies ». On comprend mieux le terme « foule de vieillards aimables » et l'on sourit à l'idée que Fanchon avait « peut-...

... Pourtant lorsqu'il publie son ouvrage, elle n'était peut-être plus de ce monde. Auguste Jal n'a pu trouver où et quand Françoise Chemin a terminé sa vie. Il paraît peu probable qu'elle ait pu faire réellement fortune comme on l'a souvent raconté. L'archiviste constate en tous les cas que Louis Sébastien Mercier (1740-1814), auteur d'un *Tableau de Paris* paru en 1781, ne l'a pas nommée dans la liste des vieilleses qu'il connaissait.

À l'issue de cette brève enquête, on se demande si, sans la pièce de 1803 et le goût de l'époque pour les histoires édifiantes, même au prix du travestissement de la réalité, la notoriété de Fanchon la vieilleuse aurait perduré. Pourtant, sans que l'on puisse mesurer dans quelles proportions, elle était déjà connue à son époque. Elle devait avoir une forte personnalité, savoir se mettre en valeur et se distinguer de ses congénères. Elle a bien vite pris sa place dans l'imaginaire collectif. Parmi tous ceux qui l'ont représentée, un peintre aussi fameux que Jean-Honoré Fragonard (1732-1806) nous a même laissé plusieurs versions de *Fanchon La Vieilleuse*. Mais nul n'oserait affirmer que cette jeune femme à qui l'on donnerait le Bon Dieu sans confession, selon l'expression consacrée, avait un rapport réel avec Françoise Chemin !



Chapitre II

Des foires aux boulevards, le Paris de Fanchon

Fanchon vivait donc à Paris et tenait à y rester. Pourquoi ? Parce « qu'elle a lieu de gagner sa vie dans sa profession mieux à Paris qu'ailleurs », dit-elle au commissaire du Châtelet. À la lecture des différents ouvrages que nous avons consultés, il apparaît, en effet, que, sous le règne de Louis XV, les musiciens des rues ne manquaient pas de lieux pour exercer leur métier dans la capitale. Rappelons que la dernière date où nous sommes sûrs que Fanchon est vivante, figure sur le registre d'écrou de la prison, c'est le 13 mars 1769, date de sa libération. Dans la mesure où Louis XV est mort en 1774, rien ne prouve qu'elle ait connu le règne de son successeur. D'autant qu'il est permis de penser que si elle était décédée dans les années proches de 1781, Louis Sébastien Mercier en aurait fait état, vu sa célébrité. À moins, comme l'évoque Jal, qu'elle ait tout simplement disparu de la scène publique pour cause de trop grand âge...

Où avons-nous la preuve que Fanchon s'est produite ? La réponse est simple : sur les boulevards. Dans la plainte qu'elle a déposée en 1759 contre son père et son frère, on lit : « Le jour d'hier la plaignante étant sur les boulevards et jouant de la vielle comme à son ordinaire, étant pour l'heure huit heures du soir (...) ». Jal doit être dans le vrai lorsqu'il écrit : ...

... Cependant Nicolet n'a pas abandonné les foires, puisque c'est dans sa loge où on avait tiré un feu d'artifice que débuta l'incendie qui détruisit, dans la nuit du 16 au 17 mars 1762, la si belle foire de Saint-Germain construite au siècle précédent. N'oublions pas que comme cette foire avait lieu l'hiver, elle était couverte et le bois n'y manquait pas. Elle fut reconstruite mais pas avec la même ampleur, et perdit de sa superbe. Il y eut tout un système compliqué d'indemnisation. Tous les titulaires de loges furent amenés à inventorier ce qu'ils avaient perdu. Certains, comme Nicolet, prouvèrent qu'ils avaient perdu gros. Est-ce grâce à ce qu'il toucha qu'il put ouvrir son grand théâtre en 1763 sur le boulevard ?

Nicolet était célèbre au point d'attiser même la curiosité du roi Louis XV qui le fit venir à Choisy, le 23 avril 1772. Le monarque apprécia la représentation puisqu'il lui permit « d'appeler désormais son spectacle, théâtre des Grands-Danseurs du Roi ». Pourtant, comme les autres, quasiment toute sa vie, Nicolet a été obligé de manœuvrer pour ne pas se voir interdire de jouer ses pièces lorsqu'elles avaient trop de succès et faisaient de l'ombre aux théâtres royaux, jaloux de leurs privilèges. Il semble s'être tiré habilement de ce genre de difficultés, ce qui ne fut pas le cas de tous les entrepreneurs de spectacles.

L'ambiance des foires et des boulevards était comparable, bruyante et colorée, donnant la sensation d'un foisonnement de divertissements. Les vieilleses comme Fanchon y trouvaient forcément l'occasion de jouer et de chanter pour soutirer quelque argent aux badauds. ...

... tel air, on s'aperçoit qu'on le trouve sous divers titres (parfois avec quelques variantes). Sans doute parce qu'à un moment donné ce timbre a servi à une chanson qui est devenue plus connue que la précédente, et l'a remplacée dans la mémoire collective. N'oublions pas non plus que ces airs étaient également utilisés pour des contredanses.

Penchons-nous un peu sur la chanson *Nanon dormoit sur la verte fougère*, que l'on trouve dans un manuscrit du fonds Wekerlin, conservé à la bibliothèque de l'Opéra. Le prénom de Nanon est particulièrement courant dans le répertoire populaire pastoral et le texte est grivois, sans être pour autant trop cru car jonglant habilement avec les métaphores, ce qui n'est pas toujours le cas... Rien là de très original, une chanson parmi des milliers d'autres chansons à danser. Mais sa mélodie a visiblement eu beaucoup de succès. Elle a été publiée sous le titre *Nanon dormait* dans les *Parodies du Nouveau Théâtre Italien* qui étaient représentées par les comédiens italiens sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne (éditions 1731,1738, sans les paroles). Sous ce même titre elle figure aussi dans *Les Œuvres choisies de Lesage* pour le théâtre de la Foire mais toujours sans paroles.

En tant qu'air de contredanse, elle s'intitule : *Le Pistolet*. On la trouve dans deux recueils différents édités par Esprit Philippe Chédeville (1730,1732), dans plusieurs manuscrits dont un de « contredanses transposées pour vielle ». Elle fut publiée avec d'autres chorégraphies de pots-pourris de contredanses pour huit danseurs par Landrin (vers 1775) et Bouïn (vers 1780). Dans un manuscrit conservé à Durlach (Allemagne) sur lequel est notée à la main la mention : « Lavigne, Maître de danse...

Florilège

... Voici, tirés de l'immense corpus dont nous disposons, quelques chansons et quelques airs de danses qu'on pouvait entendre dans les rues mais aussi dans les salons des amateurs au milieu du XVIII^e siècle. Joués à la vielle ou sur d'autres instruments, ils ont en commun de figurer dans plusieurs recueils ou manuscrits, ce qui est un indice de leur popularité.

On ne sera pas surpris d'y trouver des mélodies de Joseph Bodin de Boismortier (1689-1755) compositeur particulièrement prolifique, qui avait choisi de ne dépendre de personne et de vivre de sa musique. Il composa des opéras, joua au Concert Spirituel mais fut aussi chef d'orchestre de la foire de Saint-Laurent entre 1743 et 1745.

Des chansons grivoises, répertoire évident de Fanchon, côtoient ici des chansons bachiques mais aussi des cantiques et une fable. La distinction sacré/profane n'était pas plus nette que la distinction savant/populaire, et mieux valait écrire un texte de cantique sur une mélodie déjà connue de tous. De la même manière les fables, à vocation plus ou moins moralisatrice, étaient volontiers chantées sur des timbres.

La forlane et la gigue ont été sélectionnées pour appuyer l'idée que le répertoire des vieilles était fait aussi bien d'airs à la mode et récents, que de mélodies maintes et maintes fois jouées. Elles font partie d'airs d'entrées de ballets publiés dès 1704.

On retrouvera les contredanses que jouait Fanchon mais aussi...